



www.chevrieres42.fr

Compte rendu Conseil Municipal du 28/06/2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 28 juin 2019 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Marie-Joëlle PERRET, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Raphaël BASSON, Béatrice CHALENDARD, Christophe DUMAS, Nicole MARQUET, Thierry PERRET.

Absente excusée : Nicole VENET (pouvoir donné à Louis ROUSSET) ; Hervé GAGNARD (pouvoir donné à Raphaël BASSON)

1) Commissions intercommunales et conseils syndicaux

Les élus municipaux valident la proposition de l'accord local, pour la future composition du conseil intercommunautaire qui sera mis en place après les élections de mars 2020. L'intérêt de cet accord, à contrario du droit commun, est de permettre pour les communes de Brussieu et Saint-Foy l'Argentière d'avoir deux conseillers communautaires au lieu d'un, et en enlève un à Saint-Symphorien sur Coise et Saint Martin en Haut.

Quarante-quatre élus formeront cette assemblée. Les villes de Saint-Symphorien sur Coise et Saint Martin en Haut, auront quatre représentants, Saint-Laurent de Chamousset, Montrottier, Larajasse, Haute-Rivoire, Brussieu, Saint-Foy l'Argentière deux et toutes les autres communes un représentant.

A compter du 1^{er} septembre 2019, le service du transport à la demande sera accessible à toutes les communes de la CCDML.

Ils concernent les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion et répondant à des seuils de revenus. Un dossier est à déposer en mairie et est soumis à l'accord de la commission d'action sociale. Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat ou consulter le site de la communauté de communes et de la commune.

2) Garderie périscolaire

Il est proposé pour la rentrée scolaire de septembre 2019, la mise en place d'une facturation mensuelle, pour la garderie périscolaire.

La régie pour la vente de tickets va être arrêtée, les utilisateurs de la garderie paieront donc dorénavant une fois le service fait. En plus des modes de paiements actuels (chèque et CESU), il sera également possible de payer par prélèvement ou par CB. Un courrier va être adressé à chaque parent d'élèves pour les informer de ce changement.

Les élus ne souhaitent pas modifier pour cette nouvelle année scolaire, les horaires de ce service.

3) Fleurissement

Suite à la rencontre entre des élus et membres d'associations (la chasse et les marcheurs ...), une matinée nettoyage de notre campagne aura lieu le samedi 20 juillet 2019. Rendez-vous à 8 heures à la Mairie. Pour ceux qui sont intéressés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Une autre journée sera organisée plus tard dans l'hiver.

Fleurissement communal 2019 : inscriptions jusqu'au 24 juillet 2019.

Passage du jury le jeudi 25 juillet matin.

4) Bâtiment

Réunion publique le jeudi 11 juillet à la salle polyvalente

Présentation du projet centre-bourg et de la salle

5) ENEDIS

Le déploiement des compteurs Linky va démarrer sur notre commune.

6) Questions et infos diverses

Marché le dimanche matin:

Mme TARDY Nathalie producteur de légumes et de fruits de Saint Romain en Jarez.
De 8h00 à 12h00 sur la place.

Banquet des classes en 9

Le banquet des classes en 9 se prépare.

Il aura lieu le samedi 5 octobre 2019 à la salle polyvalente de CHEVRIERES.

Les invitations ont été adressées aux personnes concernées par cette manifestation.

Si vous êtes né(e)s en 9 et si vous n'avez pas reçu d'invitations, n'hésitez pas à le signaler à Mme Christine GUILLOT (06 05 00 38 89)

Repas demi-décades : le 09 novembre midi à Saint-Christo en Jarez

Office tourisme : Balades, activités, visites guidées.

Samedi 06 Juillet 2019. 10h, 14h et 16h (1h de visite)

Visitez l'atelier de Mériadec (Savigneux) qui façonne à la forge des objets de décoration intérieur, du mobilier, des sculptures et des tableaux. Vous assisterez à une démonstration de forge. Uniquement sur réservation à l'*office de tourisme des Monts du Lyonnais* 04.74.70.90.64

Tarif : 2.00 €



HORAIRES PISCINE

La piscine sera ouverte au public cet été du
Samedi 30 juin au Dimanche 2 septembre inclus
de
10h15 à 19h00



AUCUNE ENTREE NE SERA DELIVREE DE 13H10 A 13H30

L'**afsep**

relayée par ses 90 délégués départementaux :

- propose écoute et soutien aux personnes malades et à leurs aidants,
- les renseigne, les représente et défend leurs intérêts,
- favorise la création de structures et services d'accueil et de soins pour les personnes malades les plus dépendantes,
- forme des acteurs de soins et d'accompagnement soit au domicile, soit en établissement spécialisé,
- informe sur la maladie notamment par sa revue trimestrielle « Facteur Santé »,
- participe à la recherche en sciences médicales et sociales : elle affecte l'ensemble de ses ressources à des actions en faveur des personnes atteintes de Sclérose en Plaques.

afsep
association française
des sclérosés en plaques

2, rue Farman - Technoclub C - 31700 BLAGNAC
Tél. 05 34 55 77 00 - Fax 05 61 30 49 73
afsep@afsep.fr - www.afsep.fr

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
par décret du 10 février 1967

afsep
association française
des sclérosés en plaques

À L'afsep
IL N'Y A PAS D'AGE POUR ÊTRE ENSEMBLE

Continuez à nous rejoindre !

REJOIGNEZ-NOUS EN CONTACTANT L'AFSEP
PAR TÉLÉPHONE : 05 34 55 77 00 / par mail : afsep@afsep.fr / visitez notre site internet : www.afsep.fr